



DOSSIER DE LA CONSULTATION S-DD-1115504

OPÉRATION AVIS RECTIFICATIF ATTRIBUTIONS DÉPÔT RESTREINT CORRESPONDANCE DOCUMENTS CONTRATS

S-DD-1115504 **23/06/22** Service : CPJ / Sandrine GALLET
MP22-15 Sans PUB Maintenance des portails automatiques de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Attribuée (soldée)
Procédure Restreinte

Demande de devis Imprimer l'avis

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	27/07/22	27/07/22			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
------------------	---------	----------	-------------	------	-------------	------------

Service : CPJ
Guichet de retrait : NON
Guichet de dépôt : OUI

Classification CPV :
Principale : 50000000 - Services de réparation et d'entretien

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
service de la commande publique
rue Carnot
BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 79 72
SIRET 21840054700012



Objet du marché Maintenance des portails automatiques de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Référence acheteur MP22-15

Nature du marché Services

Procédure Demande de devis

Code CPV principal 50000000 - Services de réparation et d'entretien

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 Nîmes - Cedex 09
Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786
greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 26/07/22

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 2022COPASSYSTE - **COPAS SYSTEMES** 700 RUE ANDRE MALRAUX 83140 GUILHERAND-GRANGES
Sous-traitance : non.

Montant HT : **38 000,00 €**

Renseignements complémentaires

Il s'agit d'un accord cadre sans montant minimum et avec un montant maximum, qui donnera lieu à l'émission de bons de commande.
Le montant maximum des prestations est de 38 000€ HT sur la durée totale de l'accord-cadre fixée à deux ans.
Les prix sont fermes et révisables.

Envoi le 27/07/22 à la publication